

10

CENTRE-VAL DE LOIRE

Collectivités & Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)

> *Points de Repère*ESS



Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) ont été définis dans la loi sur l'ESS de 2014. Ils mettent l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires. Ils explorent de nouvelles formes d'activités et d'emplois, et expérimentent de nouvelles formes de gouvernance.

La pertinence de l'approche des PTCE, et plus largement des démarches de coopération économique territoriale, est de plus en plus partagée, en milieu urbain comme en milieu rural. En témoigne la relance d'une politique nationale de soutien aux PTCE en 2021, se traduisant notamment par un appel à manifestation d'intérêt permanent.

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour contribuer à l'émergence et au développement de ces démarches. Sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économique, les PTCE sont un partenaire important des collectivités. Ils peuvent ainsi favoriser le développement de projets au service des transitions, territorialisés, multi-acteurs, et contribuer à la structuration de filières ou d'écosystèmes territoriaux.

Juillet 2024



1 PTCE, de quoi parle-t-on ?

Le terme de PTCE, né en 2009, est issu de la volonté de mettre en évidence des pratiques existantes de coopérations, le plus souvent méconnues et sans reconnaissance officielle. Il est issu d'une démarche de recherche-action associant le Labo de l'ESS, les CRESS, le COORACE, le Mouvement pour une Economie Solidaire (MES), le RTES, ainsi qu'une vingtaine d'acteurs se reconnaissant dans cette approche et des chercheurs. Les PTCE ont été définis dans la loi sur l'ESS de 2014 :

“Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, au sens de l'article 1er de la présente loi, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.”

Article 9 loi sur l'ESS 2014

- P** **Pôle** : Regroupement de structures de l'ESS (associations, coopératives, entreprises...), avec d'autres entreprises, en lien avec des collectivités, centres de recherche, établissements d'enseignement...
- T** **Territorial** : Renvoie à la notion de proximité, dont les périmètres sont variables, répondant à un besoin du territoire, bassin de vie ou intercommunalité, et favorisant son attractivité, considérant le territoire comme un lieu de richesses matérielles et immatérielles, un capital à faire “fructifier”
- C** **Coopération** : Impliquant des modes d'organisation et de développement multi parties prenantes, des outils de mutualisation de moyens et de compétences, un coportage d'activités économiques, et un décloisonnement au travers de l'ESS entre collectivités, entreprises conventionnelles et acteurs de l'ESS, dans une stratégie commune et continue.
- E** **Économique** : Sur un principe de mixité entre acteurs, d'hybridation des ressources (marchandes, non marchandes, non monétaires), en faveur de projets économiques et sociaux innovants (socialement ou technologiquement), tous secteurs ou filières, et porteurs d'un développement local durable

2 Pourquoi soutenir et travailler avec un PTCE ?

- Pour contribuer à la **création d'activités et d'emplois** non délocalisables sur le territoire, voire à la relocalisation d'activités
- Pour permettre la **structuration de fonction d'ingénierie de développement** et des fonctions stratégiques de structuration et de prospective

Expérience

Le **PTCE TAC (Territoire - Acteurs - Coopération du Cher) 18** a une double vocation : développer une économie circulaire, durable et locale et être vecteur d'utilité sociale. Pour ce faire, les acteurs travaillent à la co-construction de solutions innovantes permettant de répondre aux besoins non pourvus dans les territoires, tout en s'appuyant sur les compétences et ressources déjà en place localement. Deux thématiques sont développées : l'accueil du jeune enfant et la gestion des déchets (biodéchets et déchets informatiques).

- Pour **faciliter le changement d'échelle** par le décloisonnement entre acteurs de l'ESS et autres acteurs économiques

Expérience

Le **PTCE Valesens**, par sa démarche de valorisation du territoire par le design, a prototypé puis créé un modèle de manufacture de mobiliers surcyclés dans la commune de Saint Paterne Racan à 40 minutes de Tours et de sa Métropole sur le territoire rural de la Communauté de Communes Gâtine-Racan. Le PTCE a réuni pour cela des acteurs de l'ESS (structure par l'Insertion par l'activité et l'emploi) et d'autres acteurs économiques, de transmission et de formation.

Expérience

Par le succès d'ingénierie d'alliance menée par **CI&EL PTCE**, l'entreprise France Luxury Shirt, l'association Mille Sourires, le bailleur social VALLOIRE HABITAT et France Travail poursuivent l'intégration de personnes éloignées de l'emploi des quartiers prioritaires de Montargis dans un emploi pérenne et non délocalisable. Aussi, le PTCE a créé des coopérations multi-acteurs autour du réemploi et du recyclage des équipements électriques et électroniques (EEE) ainsi que des vélos, d'une filière paille et d'un tiers-lieu de production.

- Pour renforcer la lisibilité des acteurs

Expérience

Le **PTCE L'Embouchure**, par sa démarche de coopération et de mutualisation, a permis de mettre en lumière la forte dynamique culturelle et sociale du territoire et le travail des acteurs locaux. L'Embouchure permet à ses acteurs un changement d'échelle et une forte visibilité dans un territoire rural qui n'aurait pas été possibles sans la création d'une filière.

- Pour encourager la participation citoyenne

Expérience

Le **PTCE Semeurs de Graines** met au cœur de son projet les citoyens par la création d'un écolieu permettant l'initiation à l'alimentation durable, l'écoconstruction et la connaissance de la biodiversité. De plus, le PTCE construit une offre de formation pour celles et ceux qui désirent exercer un métier tourné vers la transition écologique et ainsi agir au quotidien, participer à la réalisation d'un avenir désirable.

- Et pour contribuer à la dynamique d'un réseau national

La charte des PTCE

La charte des PTCE de 2014, actualisée en juillet 2021, marque le ciment d'une culture d'intervention commune. Elle est aujourd'hui le point de référence pour la communauté des PTCE, unis dans leur diversité et leur volonté partagée d'agir en faveur d'un développement économique durable et solidaire des territoires. Les collectivités peuvent inciter les acteurs de leur territoire à signer la charte des PTCE.

Quels rôles pour les collectivités ?

Compte tenu des aspects multidimensionnels des PTCE, tous les niveaux de collectivités sont concernés par les PTCE. Les collectivités peuvent intervenir aux différentes étapes traversées par les PTCE : gestation, émergence, développement, consolidation, en fonction des activités développées par les pôles et des compétences des collectivités. L'une des fonctions essentielles des PTCE est l'animation de la coopération. Elle permet la création des synergies et donc le développement de projets, mais elle reste difficile à financer dans la durée.

Les Régions ont un rôle important pour inscrire le soutien aux PTCE dans leur politique de développement économique.

Certaines Régions ont des dispositifs spécifiques de soutien financiers aux PTCE. De nombreuses Régions développent des dispositifs de soutien aux dynamiques collectives, dans lesquelles peuvent s'inscrire les PTCE (Aide aux coopérations territoriales économiques - COTE en Hauts-de-France, AMI Initiatives Territoriales en Grand Est, soutien aux groupements de coopération et de mutualisation porteurs d'activité économique et d'emplois en Occitanie, dispositifs de soutien à l'animation des processus de coopération territoriale créatrice d'emplois en Nouvelle-Aquitaine...).

L'inscription des PTCE dans les différents schémas régionaux (SRDEII, SRADDET, programmes des fonds structurels européens...) peut également faciliter l'engagement des autres niveaux de collectivités auprès des PTCE.

La Région Centre-Val de Loire, dans le cadre du SRDEII et de la SRESS, favorise le diagnostic de territoire et l'identification des dynamiques collectives locales pour mieux faire émerger les PTCE, par le soutien aux Fabriques par exemple. De plus, la Région soutient les PTCE existants dans le cadre de sa politique publique ESS, par des dispositifs comme le CAP'ASSO.



« C'est pourquoi nous appelons de nos vœux et soutenons sans réserve la volonté de relance d'une politique nationale de soutien aux PTCE. Cette politique nationale est décisive pour améliorer la reconnaissance des PTCE par les acteurs publics et par les acteurs de l'économie classique. Elle doit notamment permettre d'impulser une dynamique nationale d'animation des PTCE, en lien avec les dynamiques régionales » - **Extrait d'une déclaration de Régions de France - janvier 2021**



Les Départements interviennent par le biais de leurs politiques sectorielles relatives à la solidarité et à l'insertion, mais aussi de par leurs compétences en matière de solidarité territoriale et d'appui aux territoires.

Le Département du Loiret subventionne les institutions culturelles à rayonnement départemental, des compagnies artistiques locales et des associations de pratique artistique amateur. Soutenant les communes pour leurs concerts et spectacles, il finance également une centaine d'écoles de musique et la création d'équipements culturels. Le Département reconnaît l'action territoriale du PTCE l'Embouchure et le soutient avec une subvention de fonctionnement.

Les intercommunalités sont des partenaires importants des PTCE, que ce soit par le biais de leur politique de développement économique et d'attractivité, ou de leurs autres politiques thématiques selon les compétences des PTCE (tourisme, politique de la ville, numérique, collecte et gestion des déchets...).

La Communauté de Communes du Val de Cher Controis soutient la dynamique PTCE animée par la SCIC Les Semeurs de Graines. La Communauté de Communes cofinance les travaux de rénovation d'un local pour un centre de formation pour des métiers tournés vers la transition écologique et un centre d'éco-tourisme.

Les communes sont des partenaires de proximité, importantes pour la mise en réseau et la mobilisation d'élu.e.s.

*L'Embouchure, PTCE culturel, est née d'un besoin de structurer la vie associative fourmillante de la commune de Baule, bien connue pour sa vie culturelle et son impact sur le territoire depuis des décennies. L'Embouchure travaille en co-construction avec les services de la **mairie de Baule** afin de proposer de nouveaux lieux de vie et de culture tels que le Chapiteau et bientôt, Sit'Co, une friche industrielle en cours de réhabilitation par la commune.*

L'État relance une politique nationale de soutien aux PTCE depuis 2021

Après deux saisons d'appels à projets (2013 et 2016), l'État inscrit son soutien aux PTCE dans la durée avec un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pérenne depuis 2021. Avec un budget annuel de 2,5M€, ce dispositif vise à soutenir l'émergence et le développement de PTCE. Plusieurs centaines de PTCE ont ainsi accès à un "bouquet de services" (formations, accompagnements, regroupements,...) à l'échelle nationale et régionale. Chaque année, une quinzaine de PTCE bénéficient également d'un financement de 100 000 euros sur 2 ans pour faciliter leur essor.

4

Comment soutenir et s'appuyer sur un PTCE ?

Les collectivités peuvent soutenir les PTCE de leur territoire de diverses manières : de l'appui financier à l'ingénierie de projet, de nombreux services et élu-e-s peuvent être mobilisés (développement économique et territorial, vie associative, redynamisation des territoires, transition écologique...). La collectivité peut :

- ▶ Appuyer au **repérage**, à la **mise en lien entre acteurs** et à la compréhension du territoire et de ses orientations
- ▶ Contribuer au fonctionnement, avec **des financements dédiés** sur l'animation des pôles, et inscrire ces financements **dans le temps** (convention pluriannuelle d'objectifs par exemple)
- ▶ Aider à **l'investissement**, que ce soit pour du matériel mutualisé, des locaux,...
- ▶ Apporter du **conseil et de l'ingénierie**, accompagner le PTCE sur les volets technique et administratif (la réciproque pouvant aussi être vraie...)
- ▶ Faciliter **l'accès au foncier** (repérage d'opportunité foncière, portage de l'investissement immobilier, mise à disposition de locaux ou terrains,...)
- ▶ **Faire appel aux biens et services proposés par le PTCE** (dans le cadre de DSP, de marchés publics,...), ou au savoir-faire et à l'ingénierie des PTCE en matière de coopération
- ▶ **Etre acteur du PTCE et coopérer avec les acteurs du territoire** (contribution à la gouvernance et au développement de ses activités)

PTCE et SCIC

Plusieurs PTCE ont pris la forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). La SCIC est en effet la seule forme d'entreprise qui permet d'associer au capital toutes les parties prenantes du PTCE (structures de l'ESS, entreprises lucratives, citoyens,... mais aussi collectivités locales). Pour plus d'informations, voir **Points de RepèRESS du RTES n°3 "Les SCIC et les collectivités"**.



Pour aller plus loin



Le site du dispositif national des PTCE : <https://www.info-ptce.fr/>



Le site du Labo de l'ESS avec la Charte des PTCE www.lelabo-ess.org/ptce



L'entrée PTCE sur le site du RTES <https://www.rtes.fr/les-ptce>



L'étude du RTES "Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE" - 2016 www.rtes.fr/les-roles-des-collectivites-ptce



La page "Relance des PTCE par l'État" de la CRESS Centre-Val de Loire <http://cresscentre.org/ptce/>

Le RTES et la CRESS vous accompagnent

Le **Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)** réunit aujourd'hui près de 200 collectivités qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. **Créateur de liens**, il met en relation les collectivités qui se retrouvent face à des questionnements, difficultés ou enjeux similaires dans la construction ou la mise en place de leurs politiques d'ESS. **Lieu ressource**, il capitalise les expériences de ses collectivités adhérentes, en favorise le transfert, forme et informe les élus et techniciens. **Force de proposition**, il porte la voix de ses adhérents pour renforcer l'appui des politiques publiques en ESS aux niveaux local, national et européen.

Plus d'informations sur www.rtes.fr

La **Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire** (association loi 1901) est l'organisation qui fédère les structures, fédérations et syndicats d'employeurs de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales). Elle est reconnue par la loi et les acteur.rice.s de l'ESS comme devant assurer sa promotion et son développement en région. La CRESS et les réseaux départementaux de l'ESS accompagnent l'émergence, la création, le développement et la consolidation des PTCE sur la région Centre - Val de Loire. En ce sens, **ils appuient les collectivités dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de plans d'actions en faveur de l'ESS et des PTCE.**

Plus d'informations sur www.cresscentre.org